



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 3 FEVRIER 2022
COMMUNE DE VELLERON

Nombre de conseillers en exercice : 23

Secrétaire de séance : Sophie MARQUEZ

Questions	Présents	Absent ayant donné procuration	Absent excusé	Votants
12 Et questions diverses	16	6	1	22

Pouvoirs : Mmes et MM. Gilles LAUGIER, (procuration à Monsieur le Maire), Hervé BERENGUER (procuration à Sophie MARQUEZ), Katia CAVALLINI (procuration à Sabine BAUPREY), Cécile LAGET-BARBET (procuration à Marion RUDELLE), Thomas GAUDION (procuration à Ludovic THEVENET) et Auli GUILLAND (procuration à Nicole VIAU).

N°	Intitulé de la délibération	Vote
1	Décisions prises par Monsieur le Maire	/
2	Contrat de prestation de services pour l'entretien des points d'eau incendie (PEI)	Unanimité
3	Détermination du ratio promus sur promouvables	Unanimité
4	Protocole sur le temps de travail	Unanimité
5	Mise à jour de la convention du Coworking et instauration de tarifs	Unanimité
6	Vente de gré à gré de matériels réformés	Unanimité
7	Acquisition à titre gracieux d'une parcelle	Unanimité
8	Mise à jour de l'ouverture de crédits 2022 en section d'investissement	Unanimité
9	Télétransmission des actes budgétaires. Convention avec la Préfecture	Unanimité
10	Dissolution de la Caisse des écoles	Unanimité
11	Cession d'actions de la Société Publique Locale « Territoire Vaucluse » par la commune de Velleron à la commune de Pernes-les-Fontaines	Unanimité
12	Avenant à la convention PSU de la crèche	Unanimité

Fait à Velleron, le 4 février 2022


M. Philippe ARMENGOL,
Maire de VELLERON